



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 29 septembre 2022

## Une (nouvelle) rentrée chaotique pour les AESH !

Comme on pouvait s'y attendre, et pour ne pas changer, cette rentrée est chaotique pour les personnels AESH : problèmes d'affectation, désorganisation dans les PIAL, retard dans les signatures de contrats, sous-effectif...

En cette rentrée 2022, les premiers CDD de trois ans arrivant à leur terme, de nombreuses·eux collègues devaient signer le renouvellement de leur contrat, en CDD ou en CDI. Alors que les académies avaient trois ans pour anticiper cette situation, nous déplorons une désorganisation totale dans certains rectorats, tandis que d'autres en ont profité pour ne pas renouveler des collègues en arrêt maladie ou en ASA ! Face à ces décisions iniques, SUD éducation se tient aux côtés des collègues : si certain·es ont obtenu gain de cause, des procédures sont toujours en cours.

Les démissions et décisions de ne pas renouveler leur contrat par les collègues sont également massives, jusqu'à un tiers des effectifs dans certains départements. Ces départs sont le signe d'un épuisement des collègues, poussé·es à bout par des conditions de travail qui n'ont eu de cesse de se dégrader ces dernières années du fait de la mutualisation accrue par la mise en place des PIAL et de l'absence d'avancées réelles sur les questions salariales.

C'est donc une nouvelle rentrée en mode "gestion de la pénurie" à laquelle nous assistons et les directions académiques cherchent par tous les moyens à combler les trous : les heures d'accompagnement disponibles sont saupoudrées pour donner l'illusion que tou·tes les élèves qui y ont droit sont bien accompagné·es.

Encore une fois, les besoins réels des élèves sont totalement ignorés. Cette logique comptable de mutualisation des moyens est justement dénoncée par deux rapports publiés cet été : celui de la médiatrice de l'éducation nationale fin juillet et celui de la défenseure des droits fin août.

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fed@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Ces deux documents dressent un constat incisif de l'état de l'école inclusive : manque de moyens adaptés, manque de personnel, manque de formation, manque de volonté gouvernementale... Tout ce que la logorrhée du ministère ne parvient plus à cacher. Le constat est sans appel : les droits des élèves en situation de handicap ne sont pas respectés.

Du côté des AESH, c'est l'absence de reconnaissance, statutaire et salariale, qui est mise en avant. Alors que les prix flambent, l'augmentation de 3,5% de la valeur du point d'indice décidée par le gouvernement au début de l'été ne compense pas du tout l'explosion du coût de la vie. Dans le même temps, la grille salariale des AESH, mise en place il y a un an, n'a pas du tout été revue depuis la dernière augmentation du SMIC au mois de mai. Les rattrapages d'indice opérés par les académies pour éviter que les salaires ne tombent sous la barre du salaire minimum rendent totalement caduque cette grille salariale qui avait été obtenue suite aux grèves massives de l'année 2021.

Le ministère joue la politique de l'autruche, tout comme il le fait sur la question de la prime REP pour les collègues qui exercent en éducation prioritaire. Sur cette question SUD éducation poursuit son action juridique aux côtés des collègues.

Le jeudi 29 septembre, plusieurs organisations syndicales, dont SUD éducation et l'Union syndicale Solidaires, appellent à la grève les salarié·es du public et du privé sur la question des salaires. Nous appelons les AESH à se saisir de cet appel, à se mettre massivement en grève ce jour-là et mettre en avant leurs revendications dans les assemblées générales et les manifestations.

Cette journée n'est qu'un début d'une mobilisation que nous espérons d'ampleur, contre la vie chère, pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail ; SUD éducation y œuvrera de toutes ses forces.

La mobilisation des AESH doit se poursuivre et s'amplifier, pour un statut de la fonction publique, pour de réelles augmentations de salaire, contre les PIAL et pour la défense d'une école réellement inclusive, qui se donne les moyens d'accueillir tou·tes les élèves, quels que soient leurs besoins ! Cette articulation entre questions salariales-statutaires et défense d'une école réellement inclusive est une nécessité. SUD éducation appelle l'ensemble des personnels de l'éducation nationale à s'en saisir.

### **SUD éducation revendique pour les AESH :**

- **la titularisation sans condition de concours, d'ancienneté ni de nationalité de tou·tes les AESH dans un corps de fonctionnaires par la création d'un métier d'éducateur·rice scolaire spécialisé·e ;**
- **l'augmentation des salaires avec une grille de progression salariale à l'ancienneté, un salaire minimum à 2200 euros bruts ( soit environ 1870 euros nets, primes et indemnités comprises) ;**
- **l'accès à la prime REP/REP+ au même titre que les autres personnels ;**
- **la reconnaissance d'un temps plein pour 24 heures d'accompagnement auxquelles s'ajoutent les heures connexes pour le travail de préparation, de suivi et de concertation ;**
- **l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;**
- **une véritable formation initiale et continue, sur temps de service ;**
- **la création de brigades de remplacement pour assurer le remplacement des collègues absent·es ;**
- **un droit à la mobilité, interacadémique et intra-académique.**